

Print

En 2007, le groupe pharmaceutique américain Pfizer a effectué au Nigeria des essais illégaux de médicaments qui ont tué ou handicapé des enfants

Par [Chris McGreal](#)

Mondialisation.ca, 18 décembre 2020

[The Guardian](#) 5 juin 2007

Url de l'article:

<https://www.mondialisation.ca/en-2007-le-groupe-pharmaceutique-americain-pfizer-a-effectue-au-nigeria-des-essais-illegaux-de-medicaments-qui-ont-tue-ou-handicape-des-enfants/5652128>



Cet article a été publié par *The Guardian* le mardi 5 juin 2007

Le groupe pharmaceutique américain Pfizer, un des principaux candidats pour le vaccin contre le Covid-19, en partenariat avec la biotech allemande BioNTech, a une sale histoire. Il y a 13 ans, le Nigeria portait plainte contre Pfizer pour « tests illégaux sur des enfants ». Ci-dessous, la traduction d'un article du Guardian de l'époque (2007) (le sous-titre dit: « Le gouvernement attaque le plus grand fabricant de médicaments dans le monde pour avoir effectué des essais illégaux de médicaments anti-méningite et avoir tué ou handicapé des enfants. »)

L'article ci-dessous:

Le Nigeria attaque Pfizer et réclame 7 milliards de dollars pour des tests «illégaux» sur des enfants

Le gouvernement attaque le plus grand fabricant de médicaments dans le monde pour avoir effectué des essais illégaux de médicaments anti-méningite, et avoir tué ou handicapé des enfants.

Le gouvernement nigérian poursuit le plus grand fabricant de médicaments au monde, Pfizer, accusé d'avoir effectué des essais illégaux d'un médicament anti-méningite qui a tué ou handicapé des enfants.

Le Nigeria réclame 7 milliards de dollars de dommages et intérêts à la société américaine pour les familles des enfants qui, selon lui, sont morts ou ont subi de graves effets secondaires lorsque l'antibiotique Trovan leur a été administré dans l'État de Kano, lors d'une épidémie de méningite en 1996. Le gouvernement de l'État de Kano a également engagé des poursuites, actuellement en cours, contre Pfizer.

Les autorités nigérianes affirment que 200 enfants ont participé à l'expérience Trovan sans que celle-ci ait reçu l'accord des autorités locales. Elles affirment qu'au moins 11 d'entre eux sont morts des suites du traitement et que d'autres ont développé des séquelles telles que des lésions cérébrales et des paralysies.

Trovan a été approuvé aux États-Unis en 1997, pour une utilisation sur des adultes mais pas sur des enfants. Deux ans plus tard, la *Food and Drug Administration* des États-Unis a averti que le médicament pouvait causer des dommages au foie, et il a été interdit depuis.



Siège de Pfizer à New York (Crédit photo: Reuters)

Dans les documents judiciaires déposés à Abuja hier, le gouvernement accuse Pfizer d'avoir effectué illégalement des tests sur des enfants.

« Le plaignant soutient que le défendeur n'a jamais obtenu l'approbation des agences de réglementation compétentes ... et n'a non plus, à aucun moment, demandé ou reçu d'approbation pour effectuer des essais cliniques avant d'effectuer ces essais illégaux », a-t-il déclaré.

Un porte-parole de Pfizer à New York, Bryant Haskins, a déclaré dans un communiqué que le médicament avait été administré conformément à la loi nigériane.

« Ces allégations contre Pfizer, qui ne sont pas nouvelles, sont hautement dangereuses et ne reposent pas sur tous les faits. Nous continuons d'affirmer, très fermement, que le gouvernement nigérian avait été pleinement informé avant l'essai clinique ; que l'essai a été mené de manière appropriée et éthique, dans le meilleur intérêt des patients ; et que cela a aidé à sauver des vies », a-t-il déclaré.

Pfizer a précédemment déclaré avoir obtenu « le consentement verbal » des parents des enfants concernés et que les médicaments étaient administrés d'une manière « valable d'un point de vue médical, scientifique, réglementaire et éthique ».

Il y a deux ans, un tribunal américain a rejeté une plainte intentée par plusieurs familles nigérianes qui affirmaient ne pas avoir été suffisamment prévenues que leurs enfants pourraient être affectés par l'antibiotique.

Une poursuite civile et pénale du gouvernement de l'État de Kano contre Pfizer a été reportée jusqu'au au mois prochain. Il réclame 2 milliards de dollars de dommages et intérêts.

Le gouvernement nigérian demande une compensation pour le coût du traitement des victimes du test de dépistage de drogues et pour leurs familles. Il réclame également 450 millions de dollars pour ce qu'il dit être la suspicion entraînée par cette affaire à l'égard des médicaments occidentaux.

Les autorités sanitaires du pays affirment que la controverse Pfizer est en partie responsable du refus de nombreuses familles du nord du Nigéria de permettre à leurs enfants de se faire vacciner contre la polio. Ce qui aurait entraîné une épidémie qui s'est propagée dans différentes parties de l'Afrique. Les autorités de Kano ont également refusé de distribuer le vaccin contre la polio.

Chris McGreal

Lien de l'article en anglais:

<https://www.theguardian.com/world/2007/jun/05/health.healthandwellbeing1>

Traduction : [La Gazette du citoyen](#)

Avis de non-responsabilité: Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Copyright © Chris McGreal, The Guardian, 2020